

Paris, le 16 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les maires de France aux côtés de l'État

Après l'allocution du Président de la République, ce soir, annonçant de nouvelles mesures de confinement en vue de protéger les populations contre de développement de l'épidémie, je tiens au nom de l'AMF à assurer le chef de l'État du plein et entier soutien et de l'engagement sans faiblesse de chaque maire dans l'accompagnement locale des mesures nationales.

Les maires joueront pleinement leur rôle d'agent de l'État dans la coordination des services publics de proximité afin d'être au plus près des Français comme toujours naturellement lorsque l'essentiel est en jeu.

Comme chaque fois que notre pays traverse des épreuves exceptionnelles, les maires de France se placent aux côtés de l'État pour accompagner la mise en œuvre des mesures annoncées au fur et à mesure du développement de l'épidémie.

Pour ce qui concerne les modalités d'enregistrement des résultats et l'organisation de la poursuite du scrutin municipal comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises avec le Premier ministre, le Président du Sénat, Gérard Larcher, et après en avoir discuté avec les instances de l'AMF, nous approuvons pleinement le choix du cadre fixé par le projet de loi présenté en prochain conseil des ministres et élaboré en concertation avec le Parlement.

François Baroin
Président de l'AMF